

**Délibération****n°34-2026****1<sup>er</sup> avril 2026**

**CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS – Avenant à la convention avec la Ville de Chambéry pour l'organisation des épreuves des concours d'assistant d'enseignement artistique et d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans les spécialités « arts plastiques » et « musique », disciplines « accompagnement musique », « chant » et « jazz » (session 2026).**

**Séance du :** 1<sup>er</sup> avril 2026

**Date de la convocation :** 20 mars 2026

**Président de séance :** François DUNAND

**Secrétaire de séance :** Colette PIGNIER

**Nombre de membres titulaires en exercice :** 28

**Etaient présents (titulaires et suppléants) :** 17

▪ Collège des affiliés : 16

Robert AGUETTAZ, Danièle BEAUX-SPEYSER, Arthur BOIX-NEVEU, Georges CAGNIN, Jean François CLARAZ, Chantal GIORDA, François DUNAND, Nathalie FONTAINE, Yannick LOGEROT, Fabrice PANNEKOUCKE, Colette PIGNIER, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS, Lucien SPIGARELLI, Jean-Maurice VENTURINI

▪ Collège spécifique : 1

Michelle BRAUER

**Etaient représentés :** 8

▪ Collège des affiliés : 6

Yannick AMET (pouvoir à Yannick LOGEROT)  
Dominique CHAPUIS (pouvoir à Lucien SPIGARELLI)  
Christian GARIOUD (pouvoir à Georges CAGNIN)  
Pascale OUSTRY (pouvoir à Jean François CLARAZ)  
Gérard RUFFIER-MONET (pouvoir à Béatrice SANTAIS)  
Jean-Michel VORGER (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)

▪ Collège spécifique : 2

Christian GRANGE (pouvoir à François DUNAND)  
Martin NOBLECOURT (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)

**Etaient présents ou représentés :** 25

**Nombre de votants :** 25

**Étaient absents :** 3

▪ Collège des non affiliés : 3

Christelle FAVETTA-SIEYES, Alexandre GENNARO, Thibaut GUIGUE

**Ont assisté à cette séance :**

Carole MONTALI                      Responsable du Pôle missions d'appuis aux collectivités

Marion RIVOLIER                    Adjointe au Responsable du Pôle ressources et moyens

## **DELIBERATION N° 34-2026**

**CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS – Avenant à la convention avec la Ville de Chambéry pour l'organisation des épreuves des concours d'assistant d'enseignement artistique et d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans les spécialités « arts plastiques » et « musique », disciplines « accompagnement musique », « chant » et « jazz » (session 2026).**

Monsieur le Président rappelle que le Centre de gestion organise, en 2026, les concours d'accès aux grades d'assistant d'enseignement artistique, dans la spécialité « arts plastiques » et d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la spécialité « musique », pour les disciplines « jazz (tous instruments) », « chant » et « accompagnement musique » ainsi que dans la spécialité « arts plastiques ».

Un partenariat entre le Cdg73 et la Cité des arts de Chambéry a été conclu dans le cadre d'une convention signée le 5 mars 2026, pour l'organisation des épreuves d'admissibilité et d'admission dans les locaux du Conservatoire à rayonnement régional de Chambéry Pays de Savoie.

Pour des raisons d'ordre logistique, le Cdg73 a été contraint de reprogrammer les dates des épreuves d'admissibilité et certaines des dates des épreuves d'admission desdits concours.

Par ailleurs, il est nécessaire de remplacer l'enseignant référent de la Cité des Arts, dans la spécialité « Musique », discipline « Accompagnement musique ».

Monsieur le Président propose au conseil d'administration de l'autoriser à signer l'avenant à la convention avec la Ville de Chambéry, qui a pour objet d'acter le nouveau calendrier des différentes épreuves d'admissibilité et d'admission des concours précités et de désigner le nouveau professeur référent pour le concours d'Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la spécialité « musique », discipline « accompagnement musique »

**En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :**

**VU** l'arrêté n° 2025-121 portant ouverture d'un concours externe sur titres avec épreuve, d'un concours interne et d'un 3<sup>ème</sup> concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique, session 2026, dans la spécialité « arts plastiques »,

**VU** l'arrêté n° 2025-124 portant ouverture d'un concours externe sur titres avec épreuve, d'un concours interne et d'un 3<sup>ème</sup> concours sur épreuves d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2026, dans la spécialité « musique » pour les disciplines « jazz (tous instruments) », « chant » et « accompagnement musique » ainsi que dans la spécialité « arts plastiques »,

**VU** la convention signée le 5 mars 2026 avec la Ville de Chambéry relative à l'organisation des épreuves des concours d'assistant d'enseignement artistique dans la spécialité « arts plastiques » et d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la spécialité « musique » pour les disciplines « jazz (tous instruments) », « chant », et « accompagnement musique » ainsi que dans la spécialité « arts plastiques », session 2026,

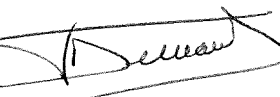
**VU** le projet d'avenant à la convention avec la Ville de Chambéry relative à l'organisation des épreuves des concours d'assistant d'enseignement artistique dans la spécialité « arts plastiques » et d'assistant d'enseignement artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe dans la spécialité « musique » pour les disciplines « jazz (tous instruments) », « chant », et « accompagnement musique » ainsi que dans la spécialité « arts plastiques », session 2026,

**APPROUVE** l'avenant à la convention avec la Ville de Chambéry,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit avenant à la convention avec la Ville de Chambéry.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

Fait à Porte-de-Savoie,  
Le 1<sup>er</sup> avril 2026  
Le Président,



François DUNAND